

Pression foncière, réglementation de plus en plus exigeante, voisinage de plus en plus chatouilleux, chaque année, ce sont des dizaines d'établissements culturels qui disparaissent à Paris. Pourtant, certains élus semblent s'en émouvoir et proposent la création de commissions consultatives.

---



Les petits établissements culturels parisiens sont des structures fragiles dont l'avenir peut être aisément remis en cause par un voisin trop sensible ou une réglementation par trop complexe. Christophe Girard, adjoint au maire de Paris en charge de la culture, vient de créer un groupe de travail, auquel participe la Sacem, destiné à faciliter la vie des petits lieux musicaux et culturels. Roxane Decorte (UMP, 18ème) a quant à elle proposé au Conseil de Paris la création d'une « *commission consultative composée de représentants de l'Etat, de la Ville, des salles, pour nouer un dialogue constructif, examiner et réguler en concertation la vie des établissements* ».

Sur ce sujet du difficile compromis entre animation culturelle des centres-villes et respect du droit au calme des riverains, il est des expériences provinciales qui mériteraient éventuellement d'être transposées à Paris. La Ville de Nantes, par exemple, a créé en 1993 une commission des débits de boissons, où se retrouvent police et justice, et mis en place une Brigade de contrôle nocturne en février 2001.